



RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 00106

Numéro SIREN : 412 904 039

Nom ou dénomination : A 3 S

Ce dépôt a été enregistré le 08/10/2014 sous le numéro de dépôt 2182

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN

Palais de Justice
BP 645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

EUROPE - FIDUCIAIRE - CONSEIL
22 rue Victor Basch
02100 Saint-Quentin

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : A 3 S

Numéro RCS : 412 904 039

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Numéro Gestion : 1997B00106

Adresse : voie d'Urvillers
02240 Itancourt

Numéro du Dépôt : 2014R002182 (2014 2185)

Date du dépôt : 08/10/2014

1 - Type d'acte : Acte sous seing privé

Avenant à la déclaration de dissolution sans liquidation de la Société Nouvelle SOVEMECA

Date de l'acte : 22/07/2014

Délivré à Saint-Quentin le 8 octobre 2014

Le Greffier,



**AVENANT A LA DECLARATION DE DISSOLUTION
SANS LIQUIDATION DE LA
"SOCIETE NOUVELLE SOVEMECA"**

EXPOSE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 Mai 2014 à SAINT QUENTIN, la société "A 3 S", Société à Responsabilité Limitée au capital de 50 000 euros, dont le siège social est à ITANCOURT (Aisne), Voie d'Urvillers, identifiée sous le numéro 412 904 039 RCS SAINT-QUENTIN, a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la "SOCIETE NOUVELLE SOVEMECA", Société à Responsabilité Limitée au capital de 16 000 euros, dont le siège social est à ITANCOURT (Aisne), Voie d'Urvillers, identifiée sous le numéro 790 834 956 RCS SAINT-QUENTIN, dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.

Il était prévu une date d'effet au 1^{er} Juillet 2014. Cependant aux termes de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil, la transmission universelle du patrimoine n'est réalisée qu'à l'issue du délai d'opposition de 30 jours à compter de la publication de l'opération. La publication a eu lieu le vendredi 13 Juin 2014 dans le journal d'annonces légales *LE DEMOCRATE DE L' AISNE*.

En conséquence l'article "**DECLARATIONS FISCALES**" est modifié comme suit :

B) Impôt sur les sociétés

Ainsi qu'il résulte des clauses ci-avant, la dissolution prend effet un mois après sa publication. En conséquence, les résultats, bénéficiaires ou déficitaires, produits depuis cette date par l'exploitation de la société dissoute seront englobés dans le résultat imposable de la société confondante.

Le reste de la déclaration est inchangé.

Enregistré à : **SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE LAON**

Le 01/08/2014 Bordereau n°2014/1 512 Case n°14

Ext 5977

Enregistrement : 125 € Pénalités :

Total liquidé : cent vingt-cinq euros

Montant reçu : cent vingt-cinq euros

L'Agent administratif des finances publiques

Fait à SAINT-QUENTIN (Aisne)

Le 22 juillet 2014

En six originaux

Michel LENCLOS
Agent administratif principal
des Finances Publiques